



N° 22.23

**Attribution du marché d'acquisition de
véhicules poids lourds et équipements
adaptés pour la collecte des déchets
ménagers**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX,
Le bureau dûment convoqué le 12 mai
Habilité par l'article L5211-10 du CGCT
Et la délibération
S'est réuni en session ordinaire au SMND le 18 mai 2022
Sous la présence de Monsieur FAYET Michel, Président

Nombre de membres en exercice : 6

Présents : 5

PRESENTS :

Monsieur FAYET Michel
Monsieur MARMONIER Pierre
Madame DEBES Céline
Monsieur VILLARD Claude
Monsieur CASTAING Patrick

EXCUSE :

Monsieur ROSET Patrick

Il est exposé :

Un appel d'offres a été publié le 25 Février 2022 pour l'acquisition de véhicules poids lourds et équipements adaptés pour la collecte des déchets ménagers avec pour date et heures limites de réception des offres le 1^{er} Avril 2022 à 10 h 00.

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le mercredi 18 mai 2022 à 16 h 30.

La commission a attribué le marché :

- Pour le lot 1 : Acquisition d'un véhicule châssis cabine type 4X2, de 240 à 260 CV et 12 tonnes de PTAC pour benne à ordures ménagères de 7m³ à l'entreprise RENAULT pour un montant de 91 200 € HT, soit 109 440 € TTC + options 1 et 2 retenues :
 - . Pesage embarqué : 1 800€ HT
 - . Anti-démarrage éthylotest : 1 250€ HT
- Pour le lot 2 : Acquisition d'un véhicule châssis cabine type 4X2, de 320 CV minimum et 19 tonnes de PTAC pour benne à ordures ménagères de 16m³ à l'entreprise MAN pour un montant de 85 000 € HT, soit 102 000 € TTC + options 1 et 2 retenues
 - . Pesage embarqué : inclus dans le prix initial
 - . Anti-démarrage éthylotest : 1 800€ HT
- Pour le lot 3 : Acquisition d'un véhicule châssis cabine type 6X2X2, de 380 à 400 CV et 26 tonnes de PTAC pour benne à ordures ménagères de 22m³ à l'entreprise MAN pour un montant de 111 000 € HT, soit 133 200 € TTC + options 1 et 2 retenues
 - . Pesage embarqué : inclus dans le prix initial
 - . Anti-démarrage éthylotest : 1 800€ HT
- Pour le lot 4 : Acquisition et installation d'une benne à ordures ménagères de 7m³ à l'entreprise FAUN pour un montant de 91 000 € HT, soit 109 200 € TTC + options 1 retenue selon les besoins + option 2 retenue.
 - . Pesage embarqué : 8 814€ HT
 - . Vision par système 365° : 5 450€ HT
- Pour le lot 5 : Acquisition et installation d'une benne à ordures ménagères de 16m³ à l'entreprise FAUN pour un montant de 84 500 € HT, soit 101 400 € TTC + options 1 retenue selon les besoins + option 2 retenue.
 - . Pesage embarqué : 8 814€ HT
 - . Vision par système 365° : 5 450€ HT
- Pour le lot 6 : Acquisition et installation d'une benne à ordures ménagères de 22m³ à l'entreprise FAUN pour un montant de 88 500 € HT, soit 106 200 € TTC + options 1 retenue selon les besoins + option 2 retenue.
 - . Pesage embarqué : 8 814€ HT
 - . Vision par système 365° : 5 450€ HT

Il est donc proposé d'autoriser le président à signer ce marché.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités
effectuées

HEYRIEUX, le 18 mai 2022

Michel FAYET,
Président

